REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Communauté d'Agglomération du Pays de Laon
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant inférieur à 90 000 euros HT
Référence :	2025S2
Date de mise en ligne :	Le mardi 01 avril 2025 à 14:40:01
Date de clôture :	Le vendredi 30 mai 2025 à 12:00:00
Titre :	Mission de maîtrise d'oeuvre portant sur l'aménagement de l'espace d'accueil de l'office de tourisme du pays de LAON.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses
[08/04/2025 à 15:16:19] Bonjour, Dans l'article 5.2 du RC, il est indiqué que le candidat retenu devra fournir sous 10 jours les pièces justificatives énoncées à l'article 10. Or, l'article 10 du RC a pour objet les délais et voies de recours. Pouvez-vous compléter le RC avec la liste de ces pièces ? Merci !

Questions / Réponses

[08/04/2025 15:30:27] Bonjour,

Il s'agit d'une coquille, il s'agit de l'article 11 :

"Ces pièces seront à remettre par le candidat choisi comme attributaire du marché dans un délai de 10 jours à compter de la date de réception de la demande émise par le pouvoir adjudicateur. Il s'agit notamment de :

• Capacité à engager la société (délégation de pouvoir ou signature) ;
• Attestation de régularité sociale et fiscale ;
• Certificat attestant du respect des obligations relatives aux congés payés ;
• Attestation de cotisation retraite et prévoyance ;
• Attestation délivrée par l'AGEFIPH ;
• Extrait de registre professionnel pertinent (K, Kbis ou D1) ;
• Liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation de travail ;
• Attestation(s) de responsabilité civile et professionnelle en cours de validité ;
• Relevé d'identité bancaire ;"

Restant à votre disposition,

Le service Marchés publics.